

Réunion mondiale 2017 du Forum politique pour le développement

Bruxelles, 21, 22 et 23 mars 2017

Le présent document est une synthèse de la cinquième réunion mondiale du Forum politique pour le développement (FPD), tenue à Bruxelles du 21 au 23 mars 2017. Cet événement a mobilisé plus de 160 représentants d'organisations de la société civile (OSC), d'associations d'autorités locales (AL) et du secteur privé, ainsi que des représentants des États membres et des institutions de l'UE.

Actualités du FPD : Au cours de cette session, des membres du Groupe de réflexion (GR) et des représentants de la Commission européenne (Antonio Fernandez de Velasco, unité Société civile et Autorités locales, Direction générale de la coopération internationale et du développement (DEVCO)) ont informé les participants sur les activités récentes du FPD, notamment en ce qui concerne les principales recommandations émises à la suite de l'évaluation du FPD. Les sujets tels que : le mandat, la composition du groupe, les principaux événements de l'année 2016 et ceux de l'année 2017 ainsi que les réflexions sur les futures communications ont été présentés aux participants. Différents orateurs ont présenté à leur tour les résultats et l'utilisation potentielle des travaux de recherche du FPD sur des stratégies nationales de mise en œuvre des ODD au Ghana, en Indonésie, aux Pays-Bas et au Pérou.



Récentes informations sur les politiques et programmes de développement de l'UE : La Com-



mission européenne (Rosario Bento Pais, chef de l'unité Société civile et Autorités locales de la DG DEVCO), a présenté à l'audience les réalisations récentes en matière de politiques et de programmes de développement de l'UE, en mettant l'accent sur le nouveau Consensus pour le développement et l'examen à mi-parcours des instruments de financement extérieur de l'UE. Partant de cet exposé, les membres du FPD ont formulé plusieurs commentaires et préoccupations, notamment sur la façon de soutenir un environnement porteur pour la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) aux niveaux local, national, régional et mondial. Au sujet de la cohérence des politiques, en particulier les politiques de commerce et d'investissement, les membres du FPD se sont dits préoccupés par les pratiques actuelles qui risquent d'accentuer les inégalités et par le rôle encore sous-estimé du secteur privé dans le domaine du développement. Bien qu'il soit nécessaire de mettre en place un cadre réglementaire pour assurer une responsabilisation, le secteur privé doit davantage être associé au développement en raison du rôle qu'il joue dans la création d'emplois mais aussi en raison de son rôle de financier permettant de faire face aux défis mon-

diaux qui s'annoncent et du manque de financements publics. Le public a aussi demandé aux orateurs comment améliorer la coopération entre AL et leur rôle dans le processus d'élaboration de politiques de la Commission européenne. En réponse, la Commission européenne a réaffirmé son engagement en faveur du dialogue avec les gouvernements, les réseaux d'OSC et des AL, reconnaissant qu'une collaboration plus intense entre les OSC et les AL est nécessaire pour assurer l'efficacité sur le terrain.

Ouverture de la séance plénière du FPD : Klaus Rudischhauser, directeur général adjoint de la DEVCO (s'exprimant au nom de Stefano Manservisi, président du FPD et du directeur général de la DEVCO), Maria Theresa Lauron, présidente du Partenariat des OSC pour l'efficacité du développement et coprésidente du FPD au nom des OSC, et Njong Donatus, maire de Kumbo et coprésident du FPD au nom des AL, ont souhaité la bienvenue à tous les participants du Forum politique en leur adressant des commentaires préliminaires. Ils ont tous évoqué les défis posés par la situation mondiale actuelle et réaffirmé le fait que des forums multipartites forts tels que le FPD doivent se tenir pour réexaminer l'état de notre partenariat, débattre des défis à venir et soulever les problèmes qui demandent une plus grande attention du point de vue des politiques de l'UE.

Session sur le Consensus : Au cours de cette session animée par Shada Islam (Les Amis de l'Europe), les experts ont échangé sur la proposition de nouveau Consensus européen pour le développement. Le groupe d'experts se composait de Stefano Manservisi, directeur général de la DEVCO, de Linda McAvan, députée européenne et présidente de la commission du développement du Parlement européen, de Marc Giacomini, directeur général adjoint et directeur de la division Droits de l'homme et affaires mondiales du Service européen pour l'action extérieure, de Paola Simonetti, coordinatrice des politiques de développement de la CSI, et de Frédéric Vallier, secrétaire général du CCRE.



Comme Stefano Manservisi l'a précisé, « *Le nouveau Consensus européen pour le développement vise à opérer un changement structurel. L'aide au développement a trop souvent servi de moyen de remplacement agissant au nom de systèmes qui restaient sans résultats. Le Consensus apporte une nouvelle structure qui fédère les politiques en plaçant à leur tête la politique de développement.* » L'Agenda 2030 des Nations Unies et la démarche des ODD forment une **nouvelle approche** pour la politique de développement. Le Consensus apporte de nouvelles orientations politiques qui s'adaptent à l'évolution du monde du développement. Actuellement en négociation, il devrait recevoir l'approbation des États membres au mois de juin prochain. Après

les remarques préliminaires de Stefano Manservisi, le public a formulé des commentaires sur l'implication du **secteur privé et des investisseurs** et la confusion qui pourrait en résulter. Le directeur général a assuré les participants que l'application des normes de transparence et de responsabilisation sera encouragée. Il a cependant tenu à préciser que la formation d'un partenariat avec le secteur privé s'imposait car la seule aide publique au développement (APD) ne suffira pas à mettre en œuvre les ODD. Un représentant du secteur privé a appelé à introduire dans le Consensus une **distinction entre les divers acteurs de ce secteur**, afin de garantir la prise en compte de tous les types de modèles d'activité, y compris les coopératives. Le public a

accueilli favorablement le principe selon lequel les **personnes** resteront au cœur de la politique de développement de l'UE. Stefano Manservisi a commenté cela en ces termes : « *Se rapprocher des citoyens en tâchant de les réconcilier avec l'action politique est l'essence même du nouveau Consensus. Amener les personnes à s'impliquer reflète l'esprit du nouveau Consensus.* » Il a également déclaré que l'**éradication de la pauvreté** demeurait la priorité absolue, même si les questions de sécurité nécessitent davantage d'attention, étant donné les problèmes spécifiques des territoires fragiles ou en conflits. Sur le chapitre de l'**autonomisation du niveau local**, la proposition de Consensus émise par la Commission européenne réaffirme l'importance des OSC et des AL en tant qu'acteurs fondamentaux pour instaurer la confiance entre communautés et assurer la mise en œuvre des ODD à l'échelle locale. Le défi qui consiste à **ne laisser personne derrière** est crucial. Il importe de renforcer les capacités des AL et des OSC, d'encourager les partenariats, le transfert de connaissances et d'outils afin de mobiliser les circonscriptions locales. La **résilience**, qui joue aussi un rôle central pour assurer le développement durable et la mise en place de solutions de longue durée sur le terrain, implique la nécessaire autonomisation des structures gouvernementales locales et des OSC. De même, la lutte contre la **corruption** est indispensable pour renforcer les environnements institutionnels fragiles. Selon les termes d'un membre du FPD : « *Là où les gouvernements sont faibles, les OSC jouent un rôle crucial.* » Concernant les **jeunes**, la proposition de Consensus lancée par la Commission européenne est centrée non seulement sur l'emploi mais, de façon plus générale, sur les opportunités en faveur des jeunes et de leur qualité de vie, ainsi que sur leur participation à la vie politique et au processus décisionnel. Le **travail décent** et le **dialogue social**, consacrés par l'Agenda 2030, sont donc aussi des éléments importants à considérer pour le Consensus. Un membre du FPD a appelé à une implication accrue des travailleurs sociaux, en rappelant que le dialogue social peut contribuer à combattre les inégalités et assurer une bonne gouvernance. Selon un autre membre, il faut éviter toute **croissance** qui ne tiendrait pas compte du travail décent, ainsi qu'une croissance qui ne serait ni durable ni inclusive. Il sera important que le Consensus soutienne la redistribution des richesses et la lutte contre les inégalités. Linda McAvan a déclaré ceci : « *La dignité est un concept prioritaire du Consensus.* » Tous les experts ont insisté sur l'importance de conclure un nouveau Consensus tourné vers l'avenir et centré sur la personne, un Consensus qui nous fait entrer dans l'avenir tout en préservant les valeurs inscrites au cœur de l'intégration européenne. En certains lieux, la mondialisation semble distancer la gouvernance, d'où la nécessité d'une adaptation rapide. Les participants ont souligné que, dans le cadre de cette transition et de cette nouvelle politique, les différentes dimensions du développement durable (sociale, environnementale et économique) et les dispositifs de gouvernance doivent être cohérents et se renforcer mutuellement.

Session ACP-UE : Pour cette session animée par Katrina Sichel, le groupe d'experts se composait de l'ambassadeur Jagne, chef de cabinet du Secrétariat ACP, de Domenico Rosa, chef de l'unité Coordination ACP de la DG DEVCO, de Kristin de Peyron, chef de la division Affaires panafricaines du Service européen pour l'action extérieure, et de Robert Mabala, directeur du Réseau des plates-formes des ONG de l'Afrique centrale (REPONGAC). Cette session s'est centrée sur la proposition de partenariat renouvelé entre l'UE et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, énoncée dans la communication



conjointe de la CE et du SEAE au Parlement européen et au Conseil de novembre 2016. Les points soulevés par le public étaient, entre autres, la nécessité de consultations systématiques, les priorités du partenariat telles qu'énumérées dans la Communication, la pertinence de l'Accord, l'importance de la constitution de partenariats entre acteurs et secteurs, et la nécessité d'institutionnaliser la participation de la société civile. Au sujet de la pertinence du Consensus, les participants ont estimé que l'Accord post-Cotonou reste pertinent aujourd'hui mais ont également évoqué l'importance de la Chine et des Tigres asiatiques sur la scène des échanges commerciaux. Un participant a trouvé que l'Accord aurait davantage de **pertinence** s'il englobait la **lutte contre l'évasion fiscale**. Concernant les partenariats, **l'égalité a été soulignée** comme un élément clé d'un Accord post-Cotonou, qui permettra de s'éloigner de l'approche « bailleurs de fonds / bénéficiaires ». À cet égard, les participants ont appelé instamment l'Union africaine et l'UE à examiner ces questions lors de la phase de prénégociation. Plusieurs participants, faisant remarquer que le partenariat actuel est essentiellement un accord d'État à État, ont préconisé une **institutionnalisation** de la participation des **OSC** et des **AL** afin que les voix de la société civile se fassent entendre de façon plus structurée. Au sujet des priorités, Kristin de Peyron a précisé que les six priorités identifiées forment une base pour le débat avec les partenaires mais pas encore une décision ; ces priorités sont à considérer comme un terrain de **coopération multipartites à plusieurs niveaux**. La proposition actuelle est structurée autour des priorités politiques et des principaux intérêts, pas autour des acteurs, qui seront identifiés lors de la phase de mise en œuvre. Le manque de consultation adéquate des OSC et des AL est un problème qui a été soulevé. Domenico Rosa a rappelé que, début 2016, les résultats d'une vaste consultation ouverte avaient été publiés. De même, les commentaires des parties prenantes intéressées restent les bienvenus.

Impact sur le FPD : La session plénière de clôture s'est centrée sur l'impact du nouveau Consensus européen pour le développement et du partenariat ACP-UE sur le FPD. Les principaux thèmes de discussion ont inclus: le rôle clé à jouer par les PME et les coopératives pour améliorer le développement durable et offrir un travail décent au niveau local ; la nécessité d'abolir les paradis fiscaux ; le lien entre sécurité et développement ; et la nécessaire mise en place d'une approche fondée sur les droits de l'homme, notamment en ce qui concerne la migration.

Partenariat multi-parties prenantes (PMP) :

Cette session, animée par Maria Theresa Lauron, a montré comment des PMP inclusifs pouvaient favoriser la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Les experts consultés étaient : Izabella Toth, Responsable senior en stratégie et conseil politique, CORDAID ; Jose Ernesto Abud Castillo, maire de Villa de Tapia, République dominicaine ; Filiberto Ceriani Sebregondi, chef de la division Coordination de la coopération au développement, SEAE ; Anetha Awuku, Organisation internationale des employeurs ; Cornelius Hacking, ministère des affaires étrangères, Pays-Bas ; et Patrice Lenormand, chef adjoint de l'unité Société civile et Autorités locales, DG DEVCO. Tous les experts et participants de cette session, tant de la plénière que des groupes de travail, se sont accordés pour dire que, pour permettre la mise en œuvre des ODD, les différents acteurs et secteurs devront travailler ensemble de manière intégrée. Par définition, les PMP mettent en commun les moyens financiers, connaissances et expertises de gouvernements, d'OSC et d'AL, du secteur privé et d'autres parties prenantes, qui ont désormais tous besoin de travailler main dans la main. Les experts ont



présenté plusieurs exemples de meilleures pratiques, notamment de municipalités travaillant directement avec des OSC en Amérique du Sud sur la budgétisation participative, avec le soutien de l'UE. Ce type de partenariat s'est traduit par la cogestion de villes par des gouvernements locaux et nationaux et des OSC. Des objectifs nationaux ont dès lors été mis en œuvre par le biais d'une décentralisation et de l'amélioration du développement local. Les initiatives de ce type mettent en évidence l'évolution de l'approche simplement gouvernementale vers une approche basée sur la société, pour laquelle l'implication de l'UE, met à disposition des plans et des stratégies, et qui est considérée comme un facteur de changement clé. Concernant les partenariats, la formulation des objectifs et politiques se fait maintenant en collaboration avec la société civile, et un dialogue est mené d'un bout à l'autre de la phase de mise en œuvre, ce qui permet d'assurer la responsabilité mutuelle et la responsabilisation. Un autre élément clé pour construire un avenir durable est le renforcement des capacités des OSC, des AL et des autres acteurs locaux. Dans les pays fragiles, où l'État central est souvent absent ou inopérant, un espace est créé pour permettre d'offrir un soutien direct aux parties prenantes et OSC locales. Il est donc nécessaire de continuer à renforcer les capacités de la société civile dans les zones de conflit ou de post-conflit, car ce sont les OSC qui construisent la résilience dans ces pays et sont capables d'anticiper et d'éviter la réapparition de crises. Depuis peu, le secteur privé a lui aussi de plus en plus souvent recours aux PMP. En Afrique, par exemple, où des entreprises, des syndicats et des gouvernements se sont associés pour formuler dix recommandations clés à adresser aux employeurs du continent en vue d'éviter la fuite des cerveaux et les décès de jeunes tentant de traverser la Méditerranée. Le fait que dans les PMP certains partenaires sont « plus égaux » que d'autres a été reconnu à plusieurs reprises par les participants. Selon un membre du FPD, il faudrait chercher à tirer parti des points forts de chaque partenaire. L'importance qu'il y a à travailler dans un environnement porteur pour les OSC et les AL a été évoquée plusieurs fois comme un atout pour assurer le bon fonctionnement d'un PMP. À cet égard, les délégations de l'UE sont considérées comme des acteurs clés pour créer des opportunités permettant à la société civile d'améliorer le dialogue avec le gouvernement local. Le degré de transparence de la gestion et de l'établissement de rapports sur l'utilisation de l'appui budgétaire a également augmenté. Toutefois, un participant a rappelé au public que 30 milliards d'euros sont cachés dans des paradis fiscaux, et a appelé les gouvernements à s'occuper sérieusement du fait que les États membres de l'UE doivent encore accroître leur aide au développement pour atteindre l'objectif de 0,7 % du PIB.

Examen à mi-parcours : Cette session était dirigée par Bernard San Emeterio, de la Coordination générale et relations interinstitutionnelles de la DG DEVCO, et par des évaluateurs qui ont présenté les principales conclusions de l'évaluation des instruments de financement extérieur de l'UE et leur avenir. Les participants ont eu l'occasion de commenter l'évaluation et d'évoquer leurs préoccupations à cet égard. Ils se sont dits préoccupés, entre autres, par le fait que les **gouvernements locaux** ne sont **pas inclus dans certains régimes de financement** et que l'**espace dévolu aux OSC et aux AL est de plus en plus restreint** de par le monde. Le fait que l'évaluation recommandait de **moins se focaliser sur les questions relatives à l'égalité des sexes** préoccupait vivement plusieurs participants, qui ont affirmé que les organisations de femmes pâtissaient du manque d'appui financier et de capacités. La CE a expliqué que les questions « douces ou dures » font en effet l'objet d'un débat au sein du groupe d'experts et que le but était de favoriser une approche pays par pays et au cas par cas. Concernant le **calendrier** du processus d'examen, de nombreux participants ont demandé instamment à la CE de l'achever cette année, afin que les partenaires sur le terrain puissent recevoir leur financement à partir de début 2018. L'utilisation de **fonds fiduciaire** a aussi suscité de nombreuses

questions. La CE a expliqué que les fonds fiduciaires étaient une modalité de mise en œuvre, pas un instrument, et qu'ils apportaient une valeur ajoutée en termes d'effet de levier de financement et de flexibilité.

Conclusions, recommandations et clôture : Cette session était dirigée par Rosario Bento Pais, chef de l'unité Société civile et Autorités locales de la DG DEVCO, ainsi que par Georgia Pappoutsi, représentant les OSC, et Bernadia Tjandradewi, représentant les AL. Les principales conclusions et recommandations de la réunion mondiale du FPD de 2017 ont été partagées avec le public, qui a apporté des commentaires et des suggestions sur les façons de mieux traduire en actes les résultats des débats des trois jours passés. Vous trouverez [ici](#) l'intégralité de ces conclusions et recommandations.

La réunion a été clôturée par Neven Mimica, commissaire chargé de la coopération internationale et du développement à la Commission européenne, ainsi que par Marie Theresa Lauron et le maire Njong Donatus, respectivement coprésidents du FPD au nom des OSC et des AL. Mme Lauron a appelé l'UE à « assumer vraiment un rôle de leader pour réaliser le type de changement qu'elle recherche ». Les instruments de l'UE doivent être réactifs pour assurer la continuité des initiatives des OSC et des AL. Pour ce faire, nous a-t-elle rappelé, les moyens de mise en œuvre pour concrétiser nos aspirations collectives ne peuvent être absents de l'action en 2018. Le maire Donatus a souligné que les causes profondes du terrorisme, de l'intolérance et du chômage étaient les inégalités au sein des pays et entre eux-mêmes, des inégalités qui forment le principal défi à surmonter afin de ne laisser personne derrière. La nécessité de réformes structurelles, de l'autonomisation des femmes et des enfants et de l'adoption de modèles de consommation durables a été soulignée. Dans son allocution, le commissaire Mimica a attiré l'attention du public sur le fait que l'appui aux OSC et aux AL s'était accru de façon importante, renforçant ainsi les liens stratégiques. « Vous faites maintenant partie d'un nouveau partenariat qui s'occupe des nouveaux défis et des questions d'égalité des sexes, des causes profondes de la migration, et du changement climatique. Sur tous ces thèmes, soyez assurés de notre appui entier. » Il a confirmé avoir pris bonne note de la nécessité d'améliorer la cohérence des politiques au sein de l'UE, en particulier concernant le commerce et l'investissement. Pour conclure, il a exprimé sa gratitude pour toutes les suggestions qui ont émané de la 5e réunion mondiale du Forum politique pour le développement.

